



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. VÍCTOR MANUEL GRIMALDI CÉSPEDES
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

*Salle Clémentine
Vendredi 3 avril 2009*

Monsieur l'ambassadeur,

C'est avec une grande joie que je vous reçois à l'occasion de cet acte solennel, au cours duquel, Votre Excellence présente les Lettres qui l'accréditent en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République dominicaine près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les paroles respectueuses que vous m'avez adressées, ainsi que pour le salut cordial de la part de M. Leonel Antonio Fernández Reyna, président de votre noble nation. Je vous prie de bien vouloir l'assurer que dans mes prières, je rappelle au Seigneur son gouvernement, ainsi que le bien-aimé peuple dominicain, si proche du cœur du Pape.

Votre Excellence, vous êtes ici pour représenter un pays aux profondes racines catholiques qui, comme vous venez de l'indiquer, rappelle déjà dans son nom l'adhésion au message chrétien de la majorité de votre peuple, évoquant saint Domingo de Guzmán, illustre prédicateur de la Parole de Dieu. Je forme des vœux afin que les relations diplomatiques cordiales que votre nation entretient avec le Siège apostolique s'intensifient toujours plus à l'avenir.

Comme Votre Excellence l'a également rappelé, la communauté catholique dominicaine se prépare à commémorer le v centenaire de la création de l'archidiocèse de Saint-Domingue, érigé le 8 août 1511. Cet anniversaire, uni à la mission continentale voulue par la v conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, qui s'est tenue à Aparecida, est un motif de dynamisme missionnaire et évangélisateur renouvelé, qui favorisera la promotion humaine de tous les membres de la société.

L'Eglise, qui ne peut jamais être confondue avec la communauté politique, œuvre avec l'Etat dans la promotion de la dignité de la personne dans la recherche du bien commun de la société (cf. *Gaudium et spes*, n. 76). C'est dans ce contexte d'autonomie réciproque et de saine coopération, que s'inscrivent les initiatives diplomatiques qui, à travers les paroles de mon vénéré prédécesseur le Serviteur de Dieu Jean-Paul II, sont "au service de la grande cause de la paix, du rapprochement et de la collaboration entre les peuples et d'un échange fructueux pour établir des relations plus humaines et plus justes au sein de la communauté internationale" (*Discours au Corps diplomatique accrédité auprès de la République dominicaine*, 11 octobre 1992, n. 1). C'est pourquoi, Votre Excellence, le Saint-Siège tient en haute estime le travail que vous entamez aujourd'hui.

Votre pays a forgé au fil du temps un riche patrimoine culturel, profondément inscrit dans l'âme du peuple, dans lequel ressortent des traditions et des coutumes significatives, dont un grand nombre trouvent leur origine et leur nourriture dans la doctrine catholique, qui promeut chez ceux qui la professent un désir de liberté et de conscience critique, de responsabilité et de solidarité.

Il y a plus de cinq siècles, dans la terre qui est aujourd'hui la République dominicaine, était célébrée pour la première fois la Messe sur le continent américain. Depuis lors, et grâce à une œuvre généreuse et dévouée d'évangélisation, la foi en Jésus Christ est devenue toujours plus vivante et active, de sorte que de l'île "Hispaniola", partirent les missionnaires chargés d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut sur le continent. De cette première semence est apparue par la suite, comme un arbre fécond, l'Eglise qui est en Amérique latine, qui, avec les années, a produit d'abondants fruits de sainteté, de culture et de prospérité pour tous les membres de la société.

Dans ce sens, il est juste de reconnaître la contribution de l'Eglise, à travers ses institutions, au bénéfice du progrès du pays, en particulier dans le domaine éducatif, avec les diverses universités, les centres de formation techniques, les instituts et les écoles paroissiales, et dans le domaine de l'assistance, avec l'attention accordée aux nombreux immigrants, aux réfugiés, aux personnes handicapées, aux malades, aux personnes âgées, aux orphelins et aux personnes dans le besoin. A ce propos, je suis heureux de souligner la bonne collaboration existant entre les institutions catholiques locales et les organismes de l'Etat, dans le développement de programmes qui, recherchant toujours le bien commun de la société, favorisent les personnes les plus défavorisées et promeuvent d'authentiques valeurs morales et spirituelles.

D'autre part, il est de la plus grande importance que, dans les changements politiques et sociaux significatifs que connaît la République dominicaine, ces derniers temps, se consolident et se poursuivent les nobles principes qui caractérisent la riche histoire dominicaine depuis la fondation de la patrie. Je me réfère avant tout à la défense et à la diffusion de valeurs humaines fondamentales, comme la reconnaissance et la protection de la dignité de la personne, le respect de la vie humaine, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle, et la sauvegarde de l'institution familiale fondée sur le mariage entre un homme et une femme, car il s'agit d'éléments

irremplaçables et incontournables du tissu social.

Ces derniers temps, grâce au travail des diverses organisations de votre pays, de nombreux résultats ont été obtenus tant sur le plan social qu'économique, qui permettent d'espérer en un avenir plus lumineux et serein. Il reste toutefois encore un long chemin à parcourir pour assurer une vie digne aux Dominicains et déraciner les plaies de la pauvreté, du trafic de drogue, de la marginalisation et de la violence. C'est pourquoi, tout ce qui vise à renforcer les institutions est fondamental pour le bien-être de la société, qui se fonde sur des piliers comme la pratique de l'honnêteté et de la transparence, l'autonomie juridique, la protection et le respect de l'environnement, ainsi que le renforcement des services sociaux, d'assistance, de santé et d'éducation de toute la population. Ces progrès doivent être accompagnés par une forte détermination à déraciner de façon définitive la corruption, qui provoque tant de souffrance, en particulier aux membres les plus faibles et sans défense de la société. En instaurant un climat de véritable concorde et de recherche de réponses et de solutions efficaces et stables pour les problèmes les plus urgents, les autorités dominicaines trouveront toujours la main tendue de l'Eglise, pour la construction d'une civilisation plus libre, pacifique, juste et fraternelle.

Monsieur l'ambassadeur, avant de conclure notre rencontre, je voudrais vous renouveler ma proximité spirituelle unie à mes vœux fervents afin que le mandat important qui vous a été confié apporte un bénéfice à la nation. Je vous prie de vous faire l'interprète de cette espérance auprès de Monsieur le président et du gouvernement de la République dominicaine. Votre Excellence, sa famille, ainsi que le personnel de la mission diplomatique, pourront toujours compter sur l'estime, le bon accueil et le soutien du Siège apostolique dans l'accomplissement de ses hautes responsabilités, pour lesquelles je souhaite une abondance de fruits. J'implore le Seigneur, par l'intercession de Notre-Dame d'Altagracia et de saint Domingo de Guzmán, de combler de dons célestes tous les fils et toutes les filles de ce bien-aimé pays, auxquels je donne avec plaisir ma Bénédiction apostolique.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana